

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 C.C.A.S. LE TREPORT

1 - INTRODUCTION

Aux termes des dispositions de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil d'administration à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après adoption par le conseil d'administration des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériortité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

Le cycle budgétaire est le suivant : budget primitif, décisions modificatives et compte administratif.

2 - BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

2-1 ANALYSE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

De façon synthétique, la répartition des recettes réélles de fonctionnement pour un montant de <u>49 960.75</u> € est la suivante :

	MONTANTS CA 2023	POURCENTAGE
70 – produits de services, domaine	8 011.22 €	16.03 %
74 – dotations et participations	22 000.00 €	44.03 %
75 – autres produits de gestion courante	19 351.58 €	38.73 %
77 – produits exceptionnels	0€	0 %
78 – reprises provisions semi-budgetaires	597.95 €	1.21 %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 960.75 €	100,00 %

2-1-1 produits de services (chapitre 70)

Montant CA 2023 : 8 011.22 € soit 16.03 % des recettes réelles de fontionnement.

Ces recettes correspondent à :

- La part des concessions funéraires reversée au C.C.A.S.;
- Aux loyers provenant des baux ruraux : terres agricoles appartenant au C.C.A.S. sur les communes du Tréport et de Criel-Sur-Mer.

		Montant CA 2023
70311	Concessions et redevances funéraires	6 754.56 €
7083	Locations diverses	1 097.74 €
70878	Remboursement frais par d'autres redevables	158.92 €
Total des p	roduits de services	8 011.22 €

2-1-2 dotations et participations (chapitre 74)

Montant CA 2023 : 22 000,00 € soit 44.03% des recette réélles de fonctionnement.

La subvention de 22 000.00 € est versée par la Ville du Tréport.

2-1-3 autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Montant CA 2023: 19 351.58 € soit 38.73 % des recettes réelles de fontionnement.

Ces recettes correspondent aux revenus des immeubles et aux produits divers de gestion courante.

		Montant CA 2023
752	Revenus des immeubles	14 495.62 €
76	Libéralités reçues	4 855.96
Total des	autres produits de gestion courante	19 351.58 €
Total des	autres produits de gestion courainte	

2-1-4 reprise sur amortissements et provisions

Montant CA 2023 : 597.95 € soit 1.21 % des recettes réelles de fonctionnement.

2-2 ANALYSE DES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour un montant de 60 824.82 € se décomposent de la façon suivante:

	MONTANTS CA 2023 POUR	
011 – charges à caractère général	8 969.78 €	14.75 %
65 – autres charges de gestion courante	49 792.04 €	81.86 %
68 – dotations aux amortissements	2 063,00 €	3.39 %
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	60 824.82 €	100 %

2-2-1 charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2023 : 8 969.78 € soit 14.75 % des dépenses réelles de fontionnement.

Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (entretien des logements, voiture, maintenance, assurance...) engagés pour la gestion des services et équipements et se décomposent selon le tableau suivant:

		Montant CA 2023
6068	Autres matières et fournitures	28.90 €
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 240.13 €
61551	Entretien matériel roulant	54.00 €
6156	Maintenance	1 478.14 €
6161	Multirisques	304.00€
6168	Autres primes d'assurance	293.04 €
6182	Documentation générale et technique	73,00€
6188	Autres frais divers	64.80€
6232	Fêtes et cérémonies	0€
6281	Concours divers	152.77 €
63512	Taxes foncières	4 281.00 €
Total des ch	arges à caractère général	8 969.78 €

ID: 076-267600757-20240301-005_2024-BF

2-2-2 autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Montant CA 2023 : 49 792.04 € soit 81.86 % des dépenses réelles de fontionnement.

Ces dépenses correpondent aux différents secours apportés aux administrés, à la participation du C.C.A.S. au FSL (Fonds de Solidarité Logement) - FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) - CLIC (Centres Locaux d'information et de Coordination). Il faut aussi prendre en compte le versement de la subvention à l'Ancrage pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire.

		Montant CA 2023
6558	Autres contributions obligatoires	1 133.00€
65133	Secours d'urgence	3 559.13 €
65138	Autres secours	5 099.91 €
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	40 000.00 €
Total des au	utres charges de gestion courante	49 792.04 €

2-3 ANALYSE DES RECETTES RÉELES D'INVESTISSEMENT

Pas de recettes réelles d'investissement.

2-4 ANALYSE DES DEPENSES RÉELES D'INVESTISSEMENT

Pas de dépenses réelles d'investissement.

2-5 LES OPERATION D'ORDRE

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écriture sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes.

Les opérations d'ordre sont regroupées dans les chapitres globalisés 040 et 042 et doivent s'équilibrer entre sections, selon le schéma suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

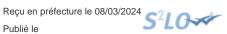
RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 042

CHAPITRE 040

Equilibre entre dépenses de fonctionnement (chapitre 042) et recettes d'investissement (chapitre 040) Dotations aux amortissements (dépenses 68 et recettes 28)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 042		RECETTES D'INVESTISSEMENT 040			
6811	Dotations aux amortissements	2 063,00 €	281321	Concessions et droits similaires	952.00 €
			28188	Autres immobilisations corporelles	1 111,00 €



3 - BUDGET ANNEXE DU C.C.A.S.: SERVICE D'AIDE A DOM ID: 076-267600757-20240301-005_2024-BF

3-1 ANALYSE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

De façon synthétique, la répartition des recettes réélles de fonctionnement pour un montant de **826 745.59** € est la suivante :

	MONTANTS CA 2023	POURCENTAGE
Groupe 1 (017) : produits de la tarification	608 053.78 €	73.55 %
Groupe 2 (018) : autres produits relatifs à l'exploitation	218 691.81 €	26.45 %
Groupe 3 (019): produits financiers		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	826 745.59 €	100,00 %

3-1-1 produits de la tarification (groupe 1)

Montant CA 2023 : 608 053.78 € soit 73.55 % des recettes réelles de fontionnement.

Ces recettes correspondent aux :

- Produits à la charge du Département :
- Produits à la charge de l'usager :
- Produits à la charge d'autres financeurs.

		Montant CA 2023
733	Produits à la charge du Département	366 473.06 €
734	Produits à la charge de l'usager	186 478.45 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	55 102.27 €
Total des	produits de la tarification	608 053.78 €

3-1-2 autres produits relatifs à l'exploitation (groupe 2)

Montant CA 2023 : 218 691.81 € soit 26.45 % des recettes réelles de fontionnement.

Ces recettes correspondent:

- Aux produits d'activités annexes : téléalarme ;
- A la subvention d'équilibre versée par la Ville;
- Aux autres produits de gestion courante :
- Aux remboursements sur rémunération du personnel : Indémnités journalières en cas de subrogation:
- Aux remboursements sur charges de sécurité sociale : remboursement Département.

		Montant CA 2023
70	Autres produits d'activités annexes	10 357.94 €
74	Subvention d'exploitation	143 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 568.26 €
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	20 570.89 €
6459	Remboursement sur charge de sécurité sociale	43 194.72 €
Total des a	utres produits relatifs à l'exploitation	218 691.81 €

Publié le

ID: 076-267600757-20240301-005_2024-BF

3-2 ANALYSE DES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEM

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de **808 152.71 €** se décomposent de la façon suivante :

	MONTANTS CA 2023	POURCENTAGE
Groupe 1 (011) : depenses afférentes à l'exploitation courante	12 341.05 €	1.53 %
Groupe 2 (012) : dépenses afférentes au personnel	780 158.43 €	96.54 %
Groupe 3 (016) : dépenses afférentes à la structure	15 653.23 €	1.93 %
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	808 152.71 €	100 %

3-2-1 dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe 1)

Montant CA 2023 : 12 341.05 € soit 1.53 % des dépenses réelles de fontionnement.

Ces dépenses correspondent aux divers achats nécessaires à la protection des agents (EPI pour les aides à domiciles) ainsi qu'à la location des appareils de téléassistance mis en place chez les administrés. Une flotte téléphonique est également mise à disposition des agents.

		Montant CA 2023
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 383.41 €
61118	Autres prestations	9 697.00 €
6257	Réceptions	139.34 €
6262	Frais de télécommunication	121.30 €
Total des d	épenses afférentes à l'exploitation courante	12 341.05 €

3-2-2 dépenses afférentes au personnel (groupe 2)

Montant CA 2023 : 780 158.43 € soit 96,54 % des dépenses réelles de fonctionnement. Nombre d'agents au grade d'agent social au 31 décembre 2023 :

- 30 agents titulaires à temps non complet contre 28 en 2022 soit une augmentation de 7.20 %;
- 4 agents contractuels.

3-2-3 dépenses afférentes à la structure (groupe 3)

Montant CA 2023 : 15 653.23 € soit 1.93 % des dépenses réelles de fontionnement.

Ces dépenses correspondent aux différents frais relatifs aux assurances, maintenance informatique, pertes sur créances irrécouvrables, services bancaires (intérêts liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie).

		Montant CA 2023
658 673	Charges diverses de gestion courante	11 791.72 €
673	Titres annulés sur exercice antérieur	17.50 €
6615	Intérêts ligne de trésorerie	1 196.91 €
616	Prime d'assurance	632.63 €
627	Services bancaires	461.73 €
6156	Maintenance informatique	1 552.74 €
Total des dépenses afférentes à la structure		15 653.23 €

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID: 076-267600757-20240301-005_2024-BF

3-3 ANALYSE DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Pas de recettes d'investissement

3 -4 ANALYSE DES DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Pas de dépenses d'investissement.